

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ERCÉ EN LAMÉE**

Nombre de Conseillers Municipaux : **Séance du 27 juin 2022**

En exercice 14  
Présents 14  
Votants 14

**L'an deux mil vingt deux  
le vingt-sept juin à vingt heures  
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est  
réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Mme Isabelle BERTIN, Maire.**

Date de la convocation  
20 juin 2022

**Présents : MM BERTIN Isabelle, RABANNE Myriam, THÉPAUT  
Isabelle, ÉON Christophe, Mme HUBERT Armelle, DELÉPINE Didier,  
MANROT Crystel, JACOB Erwan, AULNETTE Maïwenn, RENAUD  
Sébastien, BOULIGAND Laëtitia, JARDIN Jeffrey, ROULLEAUX  
Adrien, GUIHEUX Monique**

**Absents excusés :**

**Pouvoirs : néant**

Madame Armelle HUBERT a été nommée secrétaire de séance.

**Objet de la délibération**

**N°2022-06-05      Achat de terrains « Les Vergers »**

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la commune a été sollicitée pour se porter acquéreur des parcelles AB 364 de 3 520m<sup>2</sup> & AB 363 de 429 m<sup>2</sup>. Elle interroge l'assemblée sur l'opportunité de devenir propriétaire de ces terrains classés en 1Aub et met au débat les conditions d'acquisition.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 14 voix pour, 0 abstention, 0 contre

- DÉCIDE d'acquérir les parcelles AB 364 et AB 363 soit 3949 m<sup>2</sup> au prix de 6,5€ le mètre carré
- AUTORISE le Maire à négocier l'achat auprès du propriétaire
- AUTORISE le Maire à régler les frais de bornage et de notaire
- AUTORISE le Maire à signer l'acte d'achat ainsi que tout document relatif à cette affaire

**Adopté. Pour extrait conforme à l'original.**

**Le Maire.**



Le Maire  
Isabelle BERTIN